

Avis public

Est par la présente donné par la soussignée;

QUE lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2020, le conseil de la Ville de Portneuf a établi le calendrier de la tenue de ses séances ordinaires pour l'année **2021**. Ces séances se tiendront le **2^e lundi de chaque mois** et débuteront à 19h30 à l'**Hôtel de ville** sise au 500, rue Notre-Dame :

- 11 janvier
- 8 février
- 8 mars
- 12 avril
- 10 mai
- 14 juin
- 12 juillet
- 9 août
- 13 septembre
- 4 octobre (1^e lundi)
- 15 novembre (3^e lundi)
- 13 décembre

Donné à Portneuf, ce 18 décembre 2020.

France Marcotte
Greffière